

DEC121489DRH

désignant les représentants de l'administration de la commission nationale de mobilité du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu la décision n° 060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité du CNRS modifiée par la décision n° 121282DRH du 23 avril 2012,

DECIDE

Article 1^{er}

Sont désignés pour représenter l'administration à la commission nationale de mobilité du CNRS :

1) En tant que représentants titulaires :

- Christophe COUDROY, directeur des ressources humaines,
- Florence BOUYER, responsable du service observatoire des métiers et de l'emploi scientifique,
- Liliane FLABBÉE, directrice de la direction déléguée aux cadres supérieurs,
- Olivier GRENET, administrateur de l'UPR 2355 Institut des sciences du végétal à Gif-sur-Yvette,
- Carole LE CONTEL, directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences humaines et sociales,
- Guy MATZEN, directeur de recherche au laboratoire Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation - UPR3079, à Orléans.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 45 35
01 44 96 49 94

2) En tant que représentants suppléants :

- Catherine CRIBIU, adjointe du responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Sud,
- Christiane ENAMÉ, responsable du service formation et itinéraires professionnels,
- Jean-Yves MARZIN, directeur de recherche au Laboratoire de Photonique et de Nanostructures – UPR20, à Marcoussis,
- Emmanuel METERREAU, responsable du service des ressources humaines de la délégation Normandie,
- Emmanuel RIDENT, directeur adjoint des ressources humaines,
- Catherine TRÉMOULET, responsable du service des ressources humaines de la délégation Aquitaine Limousin.

Article 2

La présente décision abroge la décision n° 100053DRH du 15 septembre 2010 et sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 MAI 2012



Alain FUCHS